

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 11 AVRIL à 18H00  
A MOULIS (salle des fêtes)**

**A l'ordre du jour :**

• **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 21 mars 2024.

• **Finances et marchés publics**

- Budget PRINCIPAL - Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2024 ;
- Budget PRINCIPAL - Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) pour l'année 2024 ;
- Budget Annexe ORDURES MENAGERES - Vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2024 ;
- Budget ORDURES MENAGERES – Révision de l'autorisation de programme/ crédits de paiement n°02-06-23
- Budget Principal- neutralisation budgétaire des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées
- Présentation et adoption des Budgets Primitifs 2024 ;
- Participations au titre de l'année 2024 ;
- Budget Principal – Centre de santé scolaire en Médoc - Exécution budgétaire 2023 et budget primitif 2024 ;
- AO-01-2024 – Gestion des aires d'accueil et de l'aire de grand passage des gens du voyage - Autorisation au Président de signer le marché de services passé à la suite d'un appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions

des articles L.2124-2 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique ;

- **Ressources Humaines**

- Autorisation donnée au Président de signer un protocole d'accord transactionnel ;

- **Tourisme**

- Office de Tourisme intercommunal MEDOC PLEIN SUD : renouvellement des membres siégeant au Comité de Direction.